Commune de Pagney-derrière-Barine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2026 A 20 H 00
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15
NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 12

Objet : PROCES VERBAL

Date de convocation : 18 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin, le Conseil Municipal de la Commune de Pagney-derrière-Barine, était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François MATTE, Maire.

Étaient présents : Mmes Marie-Christine AVERLANT-PETIT, Lydie GUESNÉ, Betty HENG, Cendrine KRICQ, Mrs Jacques BASSEZ, Jean-François MATTE, Stéphane MORIZOT, Patrick MOUROLIN, José-Luis VAZ, Raphaël RANCÉSI, Claude SIATKA, Jean-Jacques CLAUDON.

Étaient excusés : Mme Catherine BOUVERESE donne pouvoir à Mr Patrick MOUROLIN,
Mme Karine DOUCHE donne pouvoir à Mr Jean-Jacques CLAUDON,

Était absent : Mme Anne TENCÉ

Il a été procédé, conformément à l'article L.121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Patrick MOUROLIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ORDRE DU JOUR.-

- Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 14/04/2026
- Nouvelle répartition du capital social de la SPL X-DEMAT
- Convention d'adhésion au service informatique de l'ADM 54, année 2026
- Désignation des membres pour la CIID
- Désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour la CLECT
- Convention Ovive
- Demande de subvention exceptionnelle par l'association « Les enfants de Paulette »
- Questions diverses

Présentation de l'Atlas de la Biodiversité Communale par Mme Chloé GADACZ, chargée de mission Biodiversité et Territoires CPIE à partir de 20 h 00.

La séance est ouverte à 20 h 54

Mise en ligne le : 02/11/2026 16:54 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Le Conseil
https://www.intramuros.org/pagneyderrierebarine/documents_administratifs/85644

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des remarques à faire sur le Procès Verbal de la dernière réunion. Aucune remarque n'a été faite, le Procès Verbal du Conseil Municipal en date du 14 avril 2026 est accepté à l'unanimité.

DELIBERATION 2026/046 : Nouvelle répartition du capital social de la Société Publique SPL-XDEMAT

La délibération est présentée par Mr Jean-François MATTE
Pas de question ni d'observation de l'assemblée
Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2026/047 : Convention d'adhésion au service informatique de l'ADM 54 – année 2026

La délibération est présentée par Mr Jean-François MATTE
Pas de question ni d'observation de l'assemblée
Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2026/048 : Désignation d'un représentant à la CIID

La délibération est présentée par Mr Jean-François MATTE
Mme Cendrine KRICQ se porte candidate pour représenter la commune à la CIID
Mme Cendrine KRICQ est proposée pour représenter la commune à la CIID
Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION 2026/049 : Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant à la CLECT

La délibération est présentée par Mr Jean-François MATTE.
Mr Jean-François MATTE se porte candidat pour représenter la commune à la CLECT en tant que membre titulaire et Mr Patrick MOUROLIN se porte candidat en tant que membre suppléant.
Mrs Jean-François MATTE et Patrick MOUROLIN représenteront la commune à la CLECT
Délibération adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2026/050 : Convention Ovive 2026

La délibération est présentée par Mr Jean-François MATTE
Pas de question ni d'observation de l'assemblée
Délibération adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION 2026/051 : Demande de subvention exceptionnelle par l'Association « Les enfants de Paulette »

La délibération est présentée par Mr Jean-François MATTE qui propose une subvention d'un montant de 750 €.
Mr Jean-Jacques CLAUDON est sorti et ne prend pas part au vote en tant que Président de l'association « Les enfants de Paulette ».
Après un échange entre les conseillers municipaux, une subvention de 1 000 € est accordée.
Délibération adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Mr Jean-François MATTE, Maire, remercie les Conseillers Municipaux et clôt la séance à 21 h 40.

Mise en ligne le : 02/11/2026 16:54 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Le Conseil
https://www.intramuros.org/pagneyderrierebarine/documents_administratifs/85644